

# “PASSER LES BORNES USITÉES DANS UNE LETTRE CIRCULAIRE”. L’ÉCRITURE FÉMININE DE MARIE TRANCHEPAIN

Giada Silenzi\*

En 1727, douze ursulines françaises débarquent en Louisiane après une périlleuse traversée de cinq mois pour fonder un établissement à la Nouvelle-Orléans. Trois éloges funèbres –deux lettres circulaires et un billet mortuaire– écrits par la mère supérieure Marie Tranchepain (1680? – 1733), jettent la lumière sur la naissance et la constitution de cette nouvelle communauté d’outre-mer. Ces textes, qui annoncent le trépas d’une moniale aux différentes maisons de l’ordre, visent à édifier le destinataire à travers le récit de vies exemplaires. Cependant, dans les deux lettres circulaires, la mise en relief des vertus et de la bonne conduite de la défunte ne répond pas seulement à une finalité morale. Tout en s’appropriant les thèmes et les formes codifiées par la tradition, la mère Tranchepain forge un discours apologétique original, qui exalte la singularité de l’expérience missionnaire. Le récit, axé sur les épreuves affectives et physiques que les religieuses ont surmonté pendant leur vie, témoigne de l’élection providentielle de la communauté. En même temps, il dénonce l’opposition des autorités ecclésiastiques et coloniales au dessein divin. L’auteure célèbre, enfin, le succès de l’action apostolique au sein de la société locale pour persuader le destinataire à s’engager pour la survie de l’entreprise.

Mots-clés: mission, Nouvelle-France, ursulines, écriture féminine, lettres circulaires

*«Passer les bornes usitées dans une lettre circulaire». The Feminine Writing of Marie Tranchepain*  
In 1727, twelve French Ursuline nuns arrive in Louisiana after a perilous five-month journey in order to establish a settlement in New Orleans. Three *éloges funèbres* –two circular letters and a death notice– written by the Mother Superior Marie Tranchepain (1680? – 1733), shed light on the rise of this new overseas community. These texts announcing the passing of a nun to the other houses of the Order aim to edify the recipient through the narrative of exemplary lives. However, in the two circular letters, the highlighting of the deceased’s virtues and good conduct does not only respond to a moral intention. Mother Tranchepain forges an original apologetical discourse which exalts the singularity of the missionary experience, while appropriating the themes and the forms codified by the tradition. The narrative, focused on the emotional and physical trials that the nuns had to overcome during their lifetime, demonstrates the community’s providential election. At the same time, it denounces the opposition of ecclesiastical and colonial authorities to the divine plan. The author finally celebrates the success of the apostolic action within the local society to persuade the recipient to ensure the survival of the mission.

Keywords: Mission, New France, Ursulines, Women’s Writing, Circular Letters

\* Università di Udine.

## Introduction

Dans le sillage de Marie de l'Incarnation, première femme missionnaire en Nouvelle-France, la mère Marie Tranchepain de Saint-Augustin (1680? – 1733), ursuline de Rouen, nourrit le désir de quitter la France pour évangéliser le Nouveau-Monde. Née dans une famille de marchands huguenots, elle se convertit au catholicisme et entre au couvent en 1699. Elle saisit l'occasion qui ne se présente que vingt-sept ans plus tard, quand le supérieur général des missions de la Louisiane, Ignace de Beaubois, retourne en France dans le but de recruter des religieuses pour la gestion de l'hôpital militaire de la Nouvelle-Orléans: «un Jésuite qu'elle ne connaissait pas, et dont elle n'étoit pas connue, qui passoit actuellement en France, étoit celui qu'elle destinoit pour être son guide et son conducteur dans une terre étrangère, où il vouloit se servir d'elle pour commencer un établissement d'Ursulines» (Tranchepain 56). Le 13 septembre 1726, la future supérieure signe un contrat avec la Compagnie des Indes, selon lequel les religieuses acceptent de subordonner le travail apostolique, la vocation de la congrégation de Sainte-Ursule, au soin de l'hôpital (61-62), *conditio sine qua non* pour partir. La Compagnie, pour sa part, se charge de la construction du couvent. C'est ainsi qu'en février 1727, douze moniales du Nord de la France entreprennent un voyage de cinq mois pour rejoindre la Louisiane. Installées dans une maison temporaire, loin de l'hôpital, elles refusent de briser la clôture pour s'y rendre. Sous la direction de la mère supérieure, elles s'adonnent alors entièrement à l'éducation catholique des jeunes femmes –françaises, indiennes et africaines– dans le but de reformer la société de son intérieur.

Une relecture de trois lettres circulaires de la mère Tranchepain nous permettra de mieux saisir le rôle joué par ces femmes dans le grand projet de colonisation et d'évangélisation de la Nouvelle-France. À travers l'analyse textuelle, nous chercherons à dépasser le soi-disant conventionnalisme de la forme pour faire ressortir l'originalité et la richesse d'une écriture féminine nouvelle.

## L'éloge funèbre

La pratique épistolaire de la lettre circulaire garantit la communication des nouvelles entre les différentes maisons d'un même ordre. Les trois missives que nous prenons en considération annoncent la mort d'une moniale, événement qui livre et légitime la parole élogieuse dans un contexte religieux. Bernard Hours montre l'évolution de la circulaire chez les Carmélites: si, jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le texte ne déborde pas la finalité première de cette coutume, c'est-à-dire «demander les suffrages de l'Ordre et quelques prières particulières pour le salut de la défunte», au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles deviennent de «véritables notices

hagiographiques. Mais les rédactrices n’énumèrent pas seulement les vertus de la défunte, elles analysent sa vocation, elles évoquent ses dévotions et sa spiritualité, son rayonnement dans la communauté, elles dénombrent ses fonctions et ses offices dans le couvent» (Hours 299). De son côté, Bernard Dompnier prouve que «les lettres peuvent apporter beaucoup à une histoire de l’ordre», celui des Visitandines en ce cas :

Elles disent d’abord comment chaque maison se perçoit, comment elle construit le récit de sa fidélité à l’idéal de l’ordre dans des domaines tels que le fonctionnement des institutions internes, la spiritualité ou le rapport au monde, sans oublier évidemment celui de l’union entre les monastères. Prises en séries, les lettres rendent compte des éléments identitaires de l’ordre, soulignent constantes et inflexions d’une culture partagée. Elles obéissent certes à des règles précises dans leur construction, dans leur vocabulaire et dans leur thématique et constituent à ce titre un genre littéraire qui fait une large place aux *topoi*, puisqu’il s’agit plus fréquemment de mettre en évidence la conformité que l’originalité (Dompnier 278).

D’après l’analyse du vaste corpus de textes des ursulines de France et de Nouvelle-France, Sylvie Dubois et Natacha Jeudy préfèrent utiliser l’expression d’“éloge funèbre monastique” pour mieux saisir la complexité de ce genre, comprenant différents formats –lettres circulaires et billets mortuaires, par exemple. On peut définir l’éloge funèbre monastique comme un récit apologétique qui poursuit, traditionnellement, une double finalité: d’un côté, l’établissement d’un échange épistolaire entre les couvents; de l’autre, l’édification morale de la communauté qui en est la destinataire, ces textes faisant l’objet d’une lecture collective dans le réfectoire (Dubois & Jeudy 109). Les deux chercheuses mettent l’accent sur la représentation des principes spirituels de l’ordre de Sainte-Ursule, notamment l’engagement dans la vie commune et le combat contre soi-même, tout en identifiant quatre thèmes récurrents (112) autour desquels s’articule généralement le récit: 1) l’enfance et l’origine sociale de la défunte; 2) son attitude dans le monde; 3) sa conduite exemplaire en religion; 4) sa disposition devant la maladie et la mort.

C’est à la lumière de ces réflexions que, dans la section suivante, nous nous proposons d’analyser la représentation idéologique de la missionnaire dans le discours de Marie Tranchepain.

### Une communauté exemplaire

La mère de Saint-Augustin dirige l’établissement de la Nouvelle-Orléans pendant ses derniers sept ans de vie, de 1727 à 1733. Elle assiste, donc, au trépas de trois consœurs, auxquelles elle consacre trois éloges funèbres: Madeleine Mahieu de Saint-François-Xavier, qui meurt le 6 juillet 1728 (Tranchepain 39-45), Marguerite Jude de Saint-Jean-l’Évangéliste le 14 août 1731 (45-48) et

Marguerite Salaon de Sainte-Thérèse le 5 septembre 1733 (48-53). Le premier et le dernier éloge sont des lettres circulaires, tandis que le deuxième est un billet mortuaire.

Dépourvu des formules épistolaires, et considérablement plus bref, le billet nous fournit les éléments essentiels de l'itinéraire biographique de la défunte, qui est structuré autour d'un noyau central, la vocation missionnaire. C'est à partir de cet événement charnière, déterminant un avant et un après, que nous pouvons identifier quatre séquences dans le texte: 1) l'existence précédant la vocation –la naissance, l'origine sociale, l'attitude dans le monde, le premier appel de Dieu, l'entrée au couvent et la conduite en religion; 2) la vocation, les épreuves et la réalisation du dessein divin; 3) l'attitude et le rôle au sein de la nouvelle communauté; 4) la disposition face à la maladie et la mort. Si on veut comparer ce schéma à la répartition thématique mentionnée ci-dessus, on note une correspondance exacte seulement au dernier point. Nous adoptons cette division à la lumière de l'importance qu'accorde à chaque partie la mère Tranchepain. La mise en récit de la vocation (point 2) occupe, en général, plus d'un tiers du texte, au détriment de la première partie, à laquelle l'auteure ne consacre que quelques lignes, comme si elle n'était pas pertinente. Dans l'*incipit* du billet, elle est réduite au minimum: «Cette bonne religieuse étoit de la communauté des Ursulines de Rouen, de laquelle son zèle pour la gloire de Dieu la fit sortir pour venir en cette mission de la Nouvelle-Orléans et y commencer un établissement» (45). L'indication du couvent d'origine de la moniale est le seul détail biographique précédant le discours sur la mission même si la mère Tranchepain devait sans doute connaître l'histoire de Marguerite Jude, qui était sa consœur déjà à Rouen.

Le récit de la vocation (point 2) célèbre la détermination de la protagoniste face aux deux épreuves que Dieu lui envoie: l'opposition de sa famille et la traversée. Pour la missionnaire qui répond à l'appel de Dieu, il s'agit avant tout de «se sacrifier encore une fois à son céleste époux» (46), c'est-à-dire de tout quitter – famille, communauté et patrie: «notre chère Mère, ne se regardant plus que comme une victime consacrée à la plus grande gloire de Dieu, fut fidèle à la voix qui l'appeloit et toutes les instances de ses parents pour l'en détourner, ne servirent qu'à faire éclater de plus en plus sa générosité et son courage» (46). Elle témoigne de la même fermeté pendant le voyage, qui dure deux mois plus que prévu: «pendant notre longue et pénible traversée de cinq mois, jamais on ne l'entendit se plaindre de ce qu'elle souffroit» (46).

Dès l'établissement à la Nouvelle-Orléans (point 3), Marguerite Jude fait preuve d'un «amour pour la pauvreté» si grand qu'elle «n'a jamais voulu rien garder pour elle-même de la pension et de tous les paiements que lui faisoient ses parents» (47). Dans sa charge de dépositaire, «elle ne s'épargna en rien pour

le bien de la communauté; elle étoit prévoyante et rangée dans ses comptes, de sorte qu’elle a laissé les affaires de la maison en très bon ordre» (47).

Le récit de la mort (point 4) accorde une brève description de la maladie pour mettre en évidence l’attitude exemplaire de la moniale, qui fait preuve, encore une fois, des «bons sentiments que Dieu lui donnoit, surtout ceux de résignation, de confiance, de désir d’être réunie à lui» (48).

En dessinant l’image d’une religieuse modèle à imiter, l’éloge de Marguerite Jude poursuit une fonction essentiellement édificatrice.

Quant aux deux lettres circulaires, elles gardent la même répartition thématique que le billet, mais elles présentent des caractères différents, la souplesse de la forme épistolaire permettant à la mère Tranchepain de s’épancher. Le contenu, plus riche d’informations, et le style, plus personnel, visent à émouvoir le destinataire et à susciter son adhésion au dessein missionnaire.

Dans tous les deux textes, le discours épistolaire s’ouvre avec la manifestation de la douleur intime de la supérieure à son interlocuteur: «Les yeux baignés de larmes et le cœur serré de douleur, j’ai recours à vous, ma R<sup>de</sup> Mère» (39); «Si une douleur pouvoit s’exprimer je me soulagerois en vous disant tout ce que mon cœur ressent de la nouvelle plaie qui vient de lui être faite» (48). Le deuil est amplifié par les vertus témoignées par les deux religieuses pendant leur vie, que la mère Tranchepain s’essaie à reconstruire, à partir de leur entrée au couvent (point 1). Dans la première lettre, elle rappelle la vocation entravée de Madeleine Mahieu: «Sa mère s’opposa fortement à son entrée en Religion de sorte qu’elle fut obligée d’attendre la mort de cette dame. Alors se trouvant libre, elle exécuta son pieux dessein et embrassa la vie religieuse avec les dispositions que l’on peut souhoiter d’une fervente novice» (40). Dans la deuxième, le récit sur Marguerite Salaon commence dès son enfance pour s’étaler sur sa conduite en religion:

Elle naquit à Ploërmel et fut élevée chez les Ursulines de cette ville. Dès qu’elle eut atteint l’âge requis, elle se consacra à Dieu [...]. Dans son noviciat elle apprit ce qui est la vraie et solide vertu, qui ne consiste pas dans des démonstrations [*sic*] extérieures, mais dans la fidélité à combattre continuellement contre soi-même (48-49).

Le récit de la vocation missionnaire (point 2) qui vient juste après s’inscrit dans la double perspective du combat intérieur et extérieur. À la lutte intime il faut ajouter l’hostilité au projet de la part de la famille, comme dans le billet, et / ou de la communauté. Dans les lettres, la mère Tranchepain consacre un discours détaillé à la rudesse du conflit. Pour la sœur Mahieu, il s’agit de persuader la supérieure de sa communauté:

Mais il ne lui fut pas si facile d’avoir le consentement de sa Communauté et surtout de la digne Supérieure qui la gouvernoit, laquelle connaissant la solide vertu de cette sœur ne pouvoit se résoudre à la perdre; elle de son côté n’avoit pas un petit sacrifice à faire en quittant

cette chère Mère qu'elle aimoit parfaitement en Jésus Christ. [...] La Mère Supérieure fit tout ce qui dépendoit d'elle pour se conserver une sœur dont elle connoissoit tout le prix. Elle écrivit au P. Bauboïs et aux Religieuses pour les empêcher d'accepter la S<sup>r</sup> Xavier prétextant la faiblesse de sa constitution: mais les prières, la ferveur et la persévérance de cette sœur désarmèrent la Supérieure qui se consentit enfin à la volonté de Dieu connue (41-42).

L'histoire de la sœur Marguerite Salaon connaît un dénouement semblable:

Son dessein ne tarda pas à être découvert, et Mr. son frère en ayant été averti, n'épargna rien pour rompre ses mesures. Larmes, reproches, menaces, tout fut employé pour la retenir. Si elle avoit à combattre au dehors, la guerre du dedans ne lui étoit pas moins pénible. Sa communauté à qui elle étoit infiniment chère, s'opposoit à son désir. La Supérieure elle-même, quoique pleine de zèle, et de vertu ne pouvoit se résoudre à la perdre. La délicatesse de sa complexion paroissoit être un obstacle insurmontable: on eut recours aux médecins qui déclarèrent qu'elle ne pourroit jamais supporter le voyage. Cette déclaration ne servit qu'à redoubler les oppositions, mais son grand courage les lui fit surmonter (50-51).

Après avoir vaincu la résistance de ses proches, la sœur Salaon parvient à s'embarquer. Pour témoigner de la solidité de sa vocation, l'auteure rapporte des mots au discours direct:

Elle vint enfin nous joindre et entreprit sans crainte un voyage au péril d'une vie qu'elle ne vouloit aimer que pour Dieu, et ce fut dans ces sentiments qu'elle se vit sur le point de périr sans témoigner la moindre frayeur. "Que m'importe de mourir ici", me disoit-elle, "pourvu que je meure en faisant la volonté de Dieu, et il n'en sera que ce qu'il voudra: je m'abandonne à sa Providence" (51).

La mère Tranchepain nous a laissé aussi une longue relation (13-38) des péripéties à bord de la "Gironde", le navire qui, échoué à trois reprises et par deux fois attaqué par les corsaires, les a conduites jusqu'au delta du Mississipi.

Dans la colonie, les religieuses, confrontées à une réalité inconnue, relèvent les défis quotidiens et travaillent ensemble pour assurer la réussite de leur entreprise. Le discours sur la conduite exemplaire qu'elles gardent (point 3) se penche sur l'énumération des fonctions exercées au sein de la communauté, pour ensuite glisser vers les qualités extraordinaires dont elles font preuve. L'auteure loue tout particulièrement l'humilité et l'obéissance de ses consœurs, qui acceptent de bon gré de remplir n'importe quelle tâche, même les plus modestes et les plus épuisantes. Elle exalte la diligence de Madeleine Mahieu: «Je l'avois aussi chargée de notre lingerie, dont elle s'acquittoit avec une ferveur qui m'obligeoit souvent de la retenir pour l'empêcher de faire au dessus de ses forces» (43). Pareillement, elle se réjouit de l'«aimable simplicité» de Marguerite Salaon, qui «a passé par presque tous les emplois, même les plus pénibles, et nonobstant sa faible santé, je l'ai toujours trouvée prête à tout» (51).

Nous ne nous arrêtons pas sur le récit de la mort (point 4) qui souligne, à

chaque occasion, l’attitude calme et résignée de la mourante, malgré la souffrance que la maladie lui cause.

En prenant la plume, la mère Tranchepain tente de restituer le caractère exceptionnel de ces pionnières, qui ont sacrifié leur vie dans une terre étrangère et hostile. Tout au long des trois éloges, se dessine l’image de la missionnaire parfaite. Fervente, courageuse, et zélée, elle joint à ses vertus «un esprit bien capable de tout entreprendre pour la gloire de Dieu et le salut des âmes» (44). Cependant, c’est dans les lettres circulaires que cette représentation vise à persuader l’interlocuteur de la conformité de la communauté aux commandements de Dieu, voire de l’Église post-tridentine.

### **L’apologie de la mission**

Toute leur vie, les femmes missionnaires devront justifier le bien-fondé de leur vocation. Tout en rapportant un itinéraire biographique exemplaire, ces éloges funèbres sont l’occasion pour la mère Tranchepain de défendre le dessein missionnaire, que la Providence a rendu possible.

Dieu est, en effet, à l’origine de toute initiative. L’auteure insiste sur le double appel du Seigneur, qui inspira aux religieuses «le désir de se consacrer à nouveau pour la mission de la Louisiane» (40). En ce qui concerne la sœur Salaon, «Dieu qui la vouloit posséder uniquement lui fit sentir de bonne heure la nécessité de se détacher de tout ce qu’elle avoit de plus cher au monde», sa famille, et «lui fit enfin prendre la résolution de rompre des liens qui l’empêchoient de s’unir étroitement à lui» (50). Afin de mieux étayer notre analyse, nous nous appuyerons sur le cas d’autant plus significatif de Madeleine Mahieu, qui «profita si bien des instructions qu’elle reçut dans son noviciat, qu’elle s’attira les regards amoureux de son céleste époux» (40). Et pourtant, le récit de sa vocation entravée s’attarde sur les nombreuses difficultés que la religieuse dut surmonter avant de partir. Après avoir obtenu le consentement de la supérieure de sa communauté, elle se heurta à l’opposition d’un ecclésiastique: «il ne manquoit donc plus que de demander l’obédience de Mgr. l’Archevêque de Rouen, mais il la refusa, étant fortement opposé à cette entreprise. Nous fûmes obligées de nous adresser à son Eminence le Cardinal de Fleury, ministre d’Etat» (42). À l’hostilité paradoxale d’un homme d’Église à la réalisation du dessein divin, l’auteure oppose la pureté de la foi de la future missionnaire, qui se remet à Dieu: «Tandis que nous agissions auprès des puissances, notre chère sœur le faisoit avec bien plus d’efficacité auprès du Tout Puissant par ses prières et par ses larmes» (42).

Ce n’est que l’un des conflits que doivent affronter les ursulines pendant leur mission. Pour sa part, la mère Tranchepain recourt aux lettres circulaires pour

les dénoncer, de manière plus ou moins explicite. Dans la dernière, par exemple, elle précise que «ce fut le R. Père de Vitré, Jésuite plein de zèle et de ferveur, qui l'exhorta [la sœur Salaon] dans ses derniers moments et qui fut le dépositaire de ses édifiantes dispositions» (52). Ce n'est pas un détail insignifiant. En fait, pendant son mandat, la mère supérieure tente de soustraire sa communauté à l'autorité des capucins de la région en faveur des jésuites. Dès l'arrivée des religieuses, le père Beaubois et le père Raphaël de Luxembourg, le capucin grand vicaire de l'évêque de Québec, se disputent l'autorité canonique sur elles. La querelle se fait si acharnée que la mère Tranchepain se déclare prête à quitter la Nouvelle-Orléans pour Saint-Domingue (O'Neill 189-212). Ses réponses à l'abbé Raguet (Théry 239-242), directeur de la Compagnie des Indes, revendiquent le droit des moniales d'élire leur supérieur, conformément aux *Reglemens* de la congrégation (3):

Il nous importe peu que le P. Raphaël soit grand vicaire ou non, cela ne lui donne pas plus de droit sur nous; partout nous sommes libres de nous choisir tel supérieur qu'il nous plaît pourvu qu'il soit approuvé de l'Évêque [...]; nous ne renoncerons pas à nos droits et personne ne nous forcera de recevoir un supérieur malgré nous, c'est à quoi nous sommes toutes très déterminées (Théry 239-240).

La mère Tranchepain refuse de céder aux pressions de la Compagnie même sur ses responsabilités à l'hôpital, en invoquant la règle de la clôture. Tout en s'occupant des élèves et des sœurs infirmes dans le couvent, les ursulines se consacrent principalement à l'enseignement de la doctrine catholique aux jeunes pensionnaires françaises, aux externes et aux esclaves (Clark 57). La mère supérieure écrit, à propos de la sœur Mahieu: «Elle m'a sollicité bien des fois pour avoir le soin d'instruire les sauvages et les négresses mais m'étant déjà engagée avec une autre je lui accordai l'instruction des externes. Elle en fit ses délices et rien ne la contenta plus que d'en voir augmenter le nombre et plus ces enfans étoient ignorantes plus elles s'y attachoit» (43). Et cet attachement est relevé par la mère supérieure à la fin de la lettre: «A peine étoit-elle morte, que ce ne fut plus dans cette maison que cris et sanglots, tant de la part des demoiselles pensionnaires, que des orphelines, des externes et de nos esclaves» (44).

Les deux lettres circulaires montrent comment, à travers l'enseignement, les ursulines se sont insérées au sein de la communauté locale. Celle-ci partage le deuil des religieuses: «Toute la ville a pris part à notre peine et la [Madeleine Mahieu] regretta infiniment» (44); «Presque toute la ville a assisté à son [de Marguerite Salaon] enterrement, la plupart fondoient en larmes» (53).

Dans la partie finale des deux textes, la mère Tranchepain renouvelle sa douleur pour les pertes, qui menacent la survie de sa mission. Dans le pre-



mier, écrit peu de temps après la fondation, elle lance un appel à ses destinataires: «J’ai le cœur pénétré de la plus vive douleur. Demandez je vous prie à Notre Seigneur, [...] qu’il nous envoie quelque sujet capable de la remplacer, nous en avons besoin, pour tout l’ouvrage que nous avons à faire» (44-45). Dans le deuxième, rédigé peu de temps avant sa mort, elle avère son inquiétude pour «la grandeur de notre perte, surtout pour une communauté qui ne fait que commencer et qui est en bien petit nombre, puisque nous voilà réduites à huit, et plusieurs sont d’une santé très faible» (53).

De manière subtile, notre auteure recourt à une lettre circulaire pour défendre la mission et sa communauté contre ses détracteurs, en élargissant «les bornes usitées» (43) de cette coutume épistolaire. La parole élogieuse dépasse la fonction edificatrice qu’on lui attribue traditionnellement. En célébrant un itinéraire individuel extraordinaire, elle contribue à la représentation d’une communauté appelée à accomplir le dessein divin. La réussite de l’établissement à la Nouvelle-Orléans, malgré l’hostilité des hommes que la mère dénonce (point 2), témoigne de l’élection providentielle des religieuses. Le discours épistolaire forgé par la supérieure vise, finalement, à persuader l’interlocuteur du succès de l’action apostolique (point 3) et le pousse à agir pour garantir la poursuite de l’entreprise.

À la lumière de leur valeur historique, documentaire et littéraire, les lettres circulaires de Marie Tranchepain constituent un exemple de la richesse de l’écriture religieuse féminine, qui trouve en Nouvelle-France, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un nouvel élan.

### Œuvres citées

- Clark, E. (2007): *Masterless Mistresses: The New Orleans Ursulines and the Development of a New World Society, 1727-1834*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press.
- Dubois, S. & Jeudy, N. (2017): Les éloges funèbres monastiques des Ursulines de France et de Nouvelle-France. In M. Vadot, C. Dahou, & F. Roche (Éds.), *Genre et sciences du langage: enjeux et perspectives* (pp. 97-116). Montpellier: Presses Universitaires de la Méditerranée.
- Dompnier, B. (2001): “La cordiale communication de nos petites nouvelles”. Les lettres circulaires, pratique d’union des monastères. In B. Dompnier & D. Julia (Éds.), *Visitation et visitandines aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Actes du colloque d’Annecy, 3-5 juin 1999 (pp. 277-300). Saint-Étienne: Publications de l’Université de Saint-Étienne.
- Hours, B. (1990): Les carmélites françaises et la vie mystique, du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle à l’expulsion de 1792. *Revue Mabillon, revue internationale d’histoire et de littérature religieuses*, 1, pp. 297-318.
- O’Neill, C. E. (1966): *Church and State in French Colonial Louisiana: Policy and Politics to 1732*. New Haven & London: Yale University Press.
- Reglemens des religieuses Ursulines de la Congrégation de Paris. Troisième partie* (1705). Paris: Louis Josse.
- Théry, C. (2006): *De plume et d’audace: Femmes de la Nouvelle-France*. Montréal: Triptyque.
- Tranchepain, M. (1859): *Relation du voyage des premières Ursulines à la Nouvelle Orléans et de*

*leur établissement en cette ville par la Rev. Mère St. Augustin de Tranchepain, Supérieure. Avec les lettres circulaires de quelques unes de ses Sœurs, et de la dite Mère.* Nouvelle York: Presse Cramoisy de Jean Marie Shea.